



1

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2023 : LE PLAISIR DE SE RETROUVER

Après deux années sans cérémonie, le traditionnel rendez-vous de début d'année a fait son grand retour. Plus de 500 personnes ont répondu à l'invitation des élus pour la présentation des vœux 2023. C'est au CEP du Prieuré que Jacques Dubay, entouré du Conseil Municipal, a fait une retrospective des moments marquants de 2022. Images à l'appui, les réalisations de l'année écoulée ont été expliquées et chiffrées. Les principaux événements culturels et sportifs, l'activité des associations, les moments festifs se sont succédés en images. Les projets de l'année à venir ont retenu l'attention du public. Un grand merci à Alain Millat-Carus pour la réalisation de son film résumé de 2022. Il donne beaucoup de son temps pour recueillir et monter ces images de la vie de notre commune. L'équipe municipale a remercié très chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent pour Saint-Péray. Que ce soient les entreprises, les associations, les bénévoles qui insufflent leur dynamisme ; les sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre qui assurent protection et sécurité des habitants ou les partenaires institutionnels qui soutiennent et participent financièrement à la réalisation des projets. C'est la conjonction de toutes ces forces qui font de Saint-Péray une ville si agréable et dynamique où il fait bon vivre.



2

LES VOEUX AU PERSONNEL

Mercredi 18 janvier, en salle d'honneur, Jacques Dubay, accompagné d'élus et de Yann Crémillieux, Directeur Général des Services, a accueilli les agents de Saint-Péray. À travers son intervention, il a réaffirmé le rôle essentiel de l'ensemble des agents dans le fonctionnement de la collectivité. L'équipe municipale a exprimé sa gratitude pour le travail fourni toute l'année par les services municipaux malgré un contexte financier difficile. Les retraités ont été mis à l'honneur avant de clôturer la cérémonie par le traditionnel verre de l'amitié.



3



SOLIDARITÉ HABITATS : COHABITATION INTERGENERATIONNELLE ET SOLIDAIRE

Le principe est simple : d'un côté une personne met une chambre au minimum à disposition, et de l'autre côté une personne propose en échange une présence rassurante, le partage de repas, et des aides occasionnelles.

Qui sont les hébergeurs ? Des habitants qui ont envie d'accueillir dans un esprit de solidarité et d'échange, qui souhaitent vivre le plus âgé possible à domicile.

Qui sont les hébergés ? Des personnes qui ont un projet professionnel (études, apprentissage, formation, stage, CDD, période d'essai ...) et qui s'engagent dans une solidarité réciproque.

Les cohabitations sont temporaires et solidaires : d'un mois à un an (renouvelable). Elles peuvent aussi être en alternance : 3 jours/semaine, 1 semaine/mois... Il n'y a pas de loyer mais une participation relative aux charges peut-être demandée.

Solidarité HABITATS recueille des propositions d'hébergeurs volontaires, des demandes d'hébergements, recherche des profils compatibles tout en s'appuyant sur les besoins, les envies et les caractères de chacun.

L'association recherche de nouveaux hébergeurs solidaires sur les communes de Saint-Péray et Guilhaud-Granges, afin de pouvoir répondre à la demande grandissante de personnes étudiantes, apprenties, stagiaires, en CDD, à la recherche d'un logement le temps de leur projet professionnel.

Coordonnées : 06-31-74-48-88 / 04-75-55-34-42 / contact@solhab.eu



4

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes depuis sa création en 2021 met en place des actions concrètes liées à des thématiques telles que la solidarité et l'environnement. L'objectif étant de renforcer les liens entre les générations et de sensibiliser la population sur la protection de la nature. Le CMJ a participé au marché de Noël avec les résidents de l'EHPAD de Malgazon. Les jeunes ont réalisé l'un de leurs premiers projets, en plantant des arbres avec l'aide des Services Techniques municipaux sur l'ancien skate-park devenu une piste cyclable d'apprentissage pour tout-petits. Une belle occasion de marquer leur attachement à la préservation de l'environnement ainsi que leur rôle pour le protéger. Cette initiative sera certainement renouvelée et d'autres seront programmées en 2023. Merci à l'ensemble de nos jeunes élus pour leur implication et leur engagement.



5

5ÈME ÉDITION DU FESTIVAL RIRE & MAGIE

Encore une très belle édition du festival rire et magie où différents artistes venus des 4 coins de la France ont donné de tout leur talent pour enchanter petits et grands tout au long du week-end, sous le parrainage du fantastique Arthur TIVOLI en maître de cérémonie !

Le public a répondu présent et en nombre et a plongé l'espace de quelques instants dans l'univers très fermé de la magie... Ce fut de grands moments d'émotions et de rire !



6

DÉCOUVRIR LES RUES

“Pourquoi cette rue porte-t-elle ce nom ?”

L'année 2023 sera l'occasion pour vous de découvrir l'origine des noms des rues de Saint-Péray. Nous remercions l'association « Pour lire » dont les recherches nous ont permis de mettre en place cette rubrique.

Ce mois-ci : La Rue Ferdinand Malet

Cette rue fut baptisée en 1965 du nom de l'ancien maire de Saint-Péray « Honoré Ferdinand Malet ». Maire de la commune de 1834 à 1868, il a été conseiller général. Il est décédé en 1868, il résidait dans la rue qui porte son nom. Depuis 1845 cette rue était la route départementale n°14 de Valence à Vernoux Certains l'appellent encore route de Vernoux ou le Grand Quartier.

DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Encore deux personnes transférées à la CCRC ! Le Maire dépouille lentement mais sûrement la mairie de son personnel et n'a pas réussi à recruter parmi 7 candidats un nouveau DGS. On va aussi se partager celui de la CCRC qui viendra de temps en temps à la mairie... Lamentable pour une commune de la taille de Saint-Péray. www.unfuturpoursaintperay.blogspot.com

INFOS EXPRESSES

2 février : Conseil Municipal à 20h en salle d'honneur

3 février : Montée aux flambeaux - La chandeleur au Château de Crussol organisée par CAP.
Départ : 17h30 au CEP du Prieuré
Arrivée : Théâtre de verdure

26 février : Carnaval
Rendez-vous à 14h30 sur la parking de Malgazon

7

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE !



Rendez-vous sur :
<https://www.st-peray.com/>
pour découvrir le nouveau design du site de la mairie !

Retrouvez tous les détails et horaires sur le site internet et la page Facebook de la Mairie de Saint-Péray

N'hésitez pas à faire connaître cette lettre d'information autour de vous !

Inscription pour la lettre d'information : www.st-peray.com
Vous la recevrez par mail chaque début du mois !

Éditeur : Mairie de Saint-Péray - Directeur de publication : J. Dubay, Maire. - Rédacteur : F. Gerland.
Crédits photos et textes : Mairie de Saint-Péray. - Conception : Mairie de Saint-Péray.